

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 18 décembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 11 décembre 2014

Publié le 19 décembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 6

SCRUTIN : POUR : 72

ABSTENTION : 4 CONTRE : 0 NÉ SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Abderrahim BAKA	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. François REBSAMEN	M. Louis LEGRAND
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Frédéric COURT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiââ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
M. Jean-Claude GIRARD	M. Thierry FALCONNET	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER.

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

M. Bertrand FRANET

Membres titulaires absents :

M. François HELIE	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Bertrand FRANET
M. Édouard CAVIN	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Jean DUBUET	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiââ MASLOUHI
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement avant le vote du Budget primitif 2015

L'importance des travaux liés aux transferts de compétences opérés dans le cadre de la transformation de la Communauté de l'agglomération dijonnaise en communauté urbaine nécessite de repousser le vote du budget primitif 2015, habituellement effectué en décembre, au début de l'année 2015.

Dans l'attente du vote du budget primitif, [l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales](#) permet à l'ordonnateur, dès le 1er janvier, « de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente », ainsi que « de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget ».

Concernant la section d'investissement, l'article L.1612-1 du CGCT prévoit que l'exécutif de la collectivité territoriale ou de l'établissement public peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante :

- engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement du capital de la dette et aux autorisations de programme.
- engager, liquider et mandater les dépenses à caractère pluriannuel d'une autorisation de programme dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme.

Afin d'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement devant être réglées avant le vote du budget primitif, il est proposé d'appliquer les dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'autoriser** l'exécution des dépenses d'investissement pour le budget principal et les budgets annexes dans la limite du quart des crédits d'investissement votés pour l'exercice 2014, exception faite des crédits de paiement afférents aux autorisations de programme et des crédits afférents au remboursement du capital de la dette.
Le montant des dépenses autorisées, ventilé par chapitre, est joint en annexe à la présente délibération.
- **d'autoriser** l'exécution des dépenses à caractère pluriannuel des autorisations de programme du budget principal et du budget annexe des transports dans la limite des crédits de paiement 2015 (la délibération du 26 juin 2014 portant sur l'actualisation des autorisations de programme s'applique en l'espèce).

**Annexe à la délibération d'autorisation d'ouverture des crédits
d'investissement avant le vote du Budget primitif 2015**

Budget Principal

Chapitres (hors autorisations de programme)	Total des crédits d'investissement budgétés en 2014 (BP + BS hors RAR + DM)	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2015 (25% du total budgété 2014)
20	2 187 000	546 750
204	8 505 560	2 126 390
21	3 956 760	989 190
23	7 921 000	1 980 250
26	22 940	5 735
27	7 690 000	1 922 500
Total	30 283 260	7 570 815

Budget DPI/DASRI

Chapitres (hors autorisations de programme)	Total des crédits d'investissement budgétés en 2014 (BP + BS hors RAR + DM)	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2015 (25% du total budgété 2014)
20	12 000	3 000
21	43 500	10 875
23	521 023	130 256
Total	576 523	144 131

Budget TU

Chapitres (hors autorisations de programme)	Total des crédits d'investissement budgétés en 2014 (BP + BS hors RAR + DM)	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2015 (25% du total budgété 2014)
20	895 000	223 750
21	1 037 500	259 375
23	2 651 500	662 875
27	537 000	134 250
Total	5 121 000	1 280 250

Budget Crématorium

Chapitres (hors autorisations de programme)	Total des crédits d'investissement budgétés en 2014 (BP + BS hors RAR + DM)	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2015 (25% du total budgété 2014)
20	20 000	5 000
21	420 000	105 000
23	728 202	182 050
Total	1 168 202	292 050

Budget GTA

Chapitres (hors autorisations de programme)	Total des crédits d'investissement budgétés en 2014 (BP + BS hors RAR + DM)	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2015 (25% du total budgété 2014)
21	302 500	75 625
23	443 617	110 904
Total	746 117	186 529

Budget Eau

Chapitres (hors autorisations de programme)	Total des crédits d'investissement budgétés en 2014 (BP + BS hors RAR + DM)	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2015 (25% du total budgété 2014)
13	150 000	37 500
20	75 000	18 750
23	555 851	138 963
Total	780 851	195 213

Budget Assainissement

Chapitres (hors autorisations de programme)	Total des crédits d'investissement budgétés en 2014 (BP + BS hors RAR + DM)	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2015 (25% du total budgété 2014)
20	50 000	12 500
21	5 500	1 375
23	2 481 754	620 439
Total	2 537 254	634 314

Budget Parkings en ouvrage

Chapitres (hors autorisations de programme)	Au 25-11-2014 Total des crédits d'investissement budgétés en 2014 (BP + BS hors RAR + DM)	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2015 (25% du total budgété 2014)
20	32 000	8 000
21	45 000	11 250
23	1 853 473	463 368
Total	1 930 473	482 618